**FICHE OUTIL : Mener un entretien avec une famille…**

**1/ Une posture à adopter :**

**7 principes pour un entretien coopératif avec les parents d’élèves**

*Jean-Paul Payet - SATIE - Université de Genève*

**Principe n° 1 : Informer clairement**

L’entretien est un moment d’information aux parents. La compréhension par les parents du niveau scolaire de l’enfant et de l’action de l’enseignant pour y remédier est indispensable à une relation collaborative. Pour cela, l’enseignant peut montrer un exemple de ce qui est attendu pour donner des repères sur le niveau de l’élève.

**Principe n° 2 : Collaborer**

En cas de difficulté scolaire, l’entretien est un moment de recherche conjointe de solutions : il faut donc être capable de changer son point de vue en fonction de ce qui se passe dans l’entretien !

**Principe n° 3 : Croire dans la relation**

Croire en les capacités éducatives des parents / Apporter des conseils et une aide que les parents peuvent s’approprier.

**Principe n° 4 : Ne pas s’enfermer dans le face-à-face**

Si l’entretien est difficile, d’autres modes de communication sont possibles : il faut alors développer les moments informels de relation avec les parents ou des projets collectifs associant les parents

**Principe n° 5 : Ne pas craindre le conflit (constructif)**

**Principe n° 6 : Reconnaître le point de vue des parents sur l’enfant**

Le consensus entre l’enseignant et les parents sur la vision de l’enfant n’est pas nécessaire à une relation coopérative. Il convient d’accepter que l’enfant puisse être différent à l’école et à la maison.

**2/ Des modalités à instituer :**

* Les parents seront invités (et non convoqués) de façon courtoise en précisant l'objet de cette invitation (éviter les convocations rédigées au stylo rouge).

L’invitation peut se faire par écrit avec la finalité explicitée (par ex : je souhaiterais vous rencontrer afin de parler des difficultés de votre enfant XXXX et de trouver ensemble des solutions »)

* L’entretien se déroulera de préférence dans un espace réservé, différent de celui de la classe (éviter la situation des parents assis aux pupitres des élèves)
* Selon le contexte, l'enseignant peut faire appel aux autres membres de l'équipe éducative pour apporter un autre éclairage. L'enfant pourra même assister à un moment de la rencontre.

**3/ Une conduite à tenir :**

🖐 Attention au cadre horaire fixé (respectez le et explicitez- le)

1. Accueillir
2. Ecouter la parole de la famille : amorcée par une question ouverte suivant le contexte de l’entretien.
3. Répondre dans un premier temps à ce qui a été dit
4. Décrire : quelle est la situation de votre point de vue d’enseignant ? (préférez les formulations « il se comporte » plutôt que « il est »)
5. Présentez les conséquences de cette situation objectivement en vous appuyant sur des faits et des productions de l’élève le cas échéant.
6. Relancer par le dialogue
7. Proposer : quelles actions pour améliorer la situation ? quelles suggestions des parents ?
8. Conclure : quel regard positif sur l’enfant ? reformulations des actions/ solutions proposées/ autre rdv posé